

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Création d'une plateforme de réception de déchets verts et mise en conformité du système de traitement des eaux pluviales et du système de lutte incendie de la déchèterie de St Pierre d'Eyraud du SMD3 (24).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SMD3

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Francis COLBAC, Président

RCS / SIRET

2 5 2 4 0 5 3 2 9 0 0 0 3 5

Forme juridique

Etablissement public syndicat mixte

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.b Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement (pour ces installations, l'examen au cas par cas est réalisé dans les conditions et formes prévues à l'article L.512-7-2 du code de l'environnement).	Rubrique 2710-2 (ICPE) : Installation de collecte des déchets non dangereux de 325 m <sup>3</sup> à 1 510m <sup>3</sup> , soumis à enregistrement.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La déchèterie de Saint-Pierre-d'Eyraud du SMD3 (Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne) est implantée sur la commune de Saint-Pierre-d'Eyraud (24). Elle dispose actuellement d'un classement sous le régime de l'Enregistrement ICPE, rubrique 2710-2a, en tant qu'installation de collecte de déchets non dangereux apportés par le producteur initial de ces déchets. Le projet actuel consiste à créer une plateforme de réception de déchets verts de 1 200 m<sup>3</sup>, au sein de la déchèterie existante, entraînant une augmentation du volume de déchets non dangereux jusqu'à environ 1 510 m<sup>3</sup>. Aucune extension géographique n'est prévue dans le cadre du projet.

Le système de gestion des eaux pluviales et les moyens de lutte incendie seront adaptés à l'aménagement de la plateforme de déchets verts.

Un porter-à-connaissance à destination de l'administration de tutelle est également réalisé.

L'accès à la déchèterie se fait depuis la route départementale D32, traversant d'Est en Ouest la commune de Saint Pierre d'Eyraud. L'entrée et la sortie de la déchèterie s'effectuent par la même voie.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet ne modifiera en rien le paysage, ni même les extérieurs du site, puisque la création de la plateforme de déchets verts de la déchèterie se situe dans l'enceinte du site existant, avec maintien de la végétation implantée en bordure de parcelle.

Les aménagements projetés (plateforme déchets verts, réserve incendie et bassin de gestion des eaux pluviales) seront effectués sur des zones enherbées et entretenues régulièrement.

La déchèterie est localisée dans un secteur agricole, où l'habitation la plus proche se situe à 90 m à l'Ouest de la déchèterie.

La création de la plateforme déchets verts engendrera l'augmentation des surfaces imperméabilisées du site de l'ordre de 858m<sup>2</sup> de plateforme et 335 m<sup>2</sup> de voiries associées.

Aussi, le projet prévoit l'aménagement d'un réseau de récupération des eaux de ruissellement et d'un bassin de rétention dimensionné pour récupérer les eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées de la déchèterie, ainsi que les eaux d'extinction d'incendie. Ce bassin de rétention étanche sera muni d'un système de traitement des eaux de type séparateur hydrocarbures et d'une vanne d'obturation en cas d'incendie.

L'exutoire du bassin de rétention se situe au niveau d'un fossé au Nord de la parcelle (exutoire identique au fonctionnement actuel).

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le projet d'aménagement est concerné par des travaux pour la création de la plateforme imperméabilisée des déchets verts et la voirie d'accès associée.

L'aménagement du système de traitement des eaux pluviales fait également l'objet de travaux :

- réseaux de collecte enterré ;
- décanteur dégrilleur ;
- séparateur hydrocarbures ;
- vanne d'obturation du réseau
- bassin de rétention.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet prévoit le remplacement des deux bennes de 60 m<sup>3</sup> du haut de quai destinées aux déchets verts, par la mise en place de la plateforme de déchets verts, qui permettra d'accueillir 1 200 m<sup>3</sup> de déchets verts.

Ce nouvel aménagement entraîne une augmentation du volume maximal de déchets non dangereux de 325 m<sup>3</sup> à 1 510 m<sup>3</sup>.

L'enlèvement des déchets verts aura lieu tous les mois.

Le trafic routier restera similaire au fonctionnement actuel, en effet la fréquentation de la déchèterie restera similaire.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Total surfaces imperméabilisées (actuel et projeté)	4 000 m <sup>2</sup>
Surfaces imperméabilisées supplémentaires (voirie, bassin de rétention, bache incendie) (projeté)	755 m <sup>2</sup>
Plateforme de déchets verts (projeté)	858 m <sup>2</sup>
Total surfaces d'espaces verts (projeté)	5 592 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Route de Coutou  
24130 Saint Pierre d'Eyraud

Parcelles cadastrales section ZV n°  
153 de 11 205 m<sup>2</sup>

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 03° 83' 71" E Lat. 44° 85' 78" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie est située à proximité d'une ZNIEFF de type II : "la Dordogne" à 450 m au Sud du site. Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine et INPN
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Conseil Départemental de la Dordogne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie est localisée à 450 m au Nord d'une zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche : "Rivière Dordogne". Source : INPN
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Saint-Pierre d'Eyraud n'est pas classée comme une commune littorale. Source : Ministère de la cohésion des territoires, Observatoire des territoires
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie n'est pas située au sein d'un parc ou d'une zone de conservation. Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de St Pierre d'Eyraud n'est pas couverte par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de transport terrestre de l'état dans le département de la Dordogne de 2018-2023. Source : Préfecture de la Dordogne
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun bien inscrit au patrimoine ni monument historique ni site patrimonial remarquable n'est localisé à moins de 3 kilomètres de la déchèterie de St Pierre d'Eyraud. Source : Atlas des Patrimoines
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas classé en tant que zone humide d'après la localisation réalisée par l'Agence de l'Eau, ou encore comme zone humide d'importance majeure, ni comme zone humide identifiée par la convention de Ramsar. Source : Agence de l'Eau

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun PPRT sur la commune de Saint Pierre d'Eyraud.  La commune de Saint Pierre d'Eyraud est couverte par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée de la Dordogne.  Source : Direction départementale d'Equipements de Dordogne  Le PPRI a été approuvé par arrêté préfectoral le 19 décembre 2002.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données BASOL ne recense aucun site dans un rayon de 500 m autour de la déchèterie.  Source : BASOL et BASIAS
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint Pierre d'Eyraud est classée en ZRE au titre du "bassin versant de la Dordogne" (ZRE2402).  Source : Arrêté n° 041396 du 10/09/2004 - Extension au titre du décret du 11/09/2003 - Annexe A relatif aux zones de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie n'est pas située dans un périmètre de protection d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.  Source : ARS Dordogne
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit n'est localisé à moins de 3 km de la déchèterie de St Pierre d'Eyraud.  Source : Atlas des Patrimoines
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie est située à 450 m au Nord d'un site Natura 2000 Directive Habitats : "ZSC - Dordogne" (FR7200660). La déchèterie est située en amont hydraulique du site de la Natura 2000 de la Dordogne.  Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine et INPN
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la déchèterie de Saint-Pierre-d'Eyraud n'est pas localisé à proximité d'un site classé dans un rayon d'un kilomètre.  Source : Atlas des Patrimoines

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau n'est prévu dans le cadre du projet de création d'une plateforme de déchets verts de la déchèterie de St Pierre d'Eyraud.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bassin de gestion des eaux sera de faible profondeur : de l'ordre d'un mètre.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas de construction supplémentaire sur le site, il s'agira principalement de créer une plateforme imperméabilisée et les voiries associées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à augmenter le volume de déchets non dangereux sur le site de la déchèterie avec la création d'une plateforme dédiée à la réception des déchets verts qui sera implantée dans l'enceinte de la déchèterie existante. Aucun corridor écologique ni réservoir de biodiversité n'est localisé par le SRCE à proximité du projet. Aucune zone humide d'importance internationale (RAMSAR). Le site n'est pas concerné par une zone humide d'importance majeure (ZIHM), ni par une zone humide référencée dans le SAGE.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exutoire du bassin de rétention prévu sur la déchèterie est un fossé au Nord, connecté au cours d'eau Le Barailler, lui-même en lien avec le cours d'eau de la Dordogne, site Natura 2000 directive Habitats (ZSC), situé plus de 2 km à l'aval de la déchèterie. Le bassin de rétention sera muni d'un système de traitement des eaux de type séparateur hydrocarbures, et d'une vanne d'obturation en cas d'incendie ou de pollution. Il s'agit d'une amélioration de l'existant, puisque le projet prévoit l'aménagement d'un bassin de rétention dimensionné pour un événement décennal avec un rejet régulé. L'analyse des effets sur les eaux de surface, indiquée dans le porter-à-connaissance, montre que le rejet ne dégrade pas l'objectif de bon état du cours d'eau.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est exclusivement situé en zone agricole à l'intérieur de l'emprise actuelle de la déchèterie existante.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que la commune d'implantation de la déchèterie de St Pierre d'Eyraud soit concernée par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée de la Dordogne, approuvé par arrêté préfectoral le 19 décembre 2002, le site de la déchèterie n'est pas concerné par un risque d'inondation. La zone inondable est située à environ 150 m en aval de la déchèterie.  Source : PPRI de la Vallée de la Dordogne et Géorisques
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune évolution de trafic n'est attendue.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création d'une plateforme de réception de déchets verts et ses voiries associées, d'un système de gestion et traitement des eaux pluviales avec un bassin de rétention, et positionnement d'une réserve permanente d'eau type bâche, destinée à la lutte contre l'incendie.  Aucune nuisance sonore supplémentaire n'est prévue (pas d'activité de broyage de déchets verts, pas d'augmentation du trafic routier).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme n'a pas vocation à réaliser du compostage de déchets verts, mais à stocker temporairement des déchets verts bruts. Le temps de séjour maximum des déchets verts sur la plateforme sera d'un mois.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie ne sera pas source de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun équipement susceptible de générer des vibrations ne sera présent sur la déchèterie.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront concentrées dans l'enceinte de la déchèterie. Les seules émissions lumineuses sont liées aux éclairages extérieurs directionnels et aux véhicules.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie dans son fonctionnement projetée ne sera pas source de rejets significatifs dans l'air. La source principale de rejet étant lié aux véhicules.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement des surfaces imperméabilisées seront collectées et traitées avant rejet au milieu naturel : fossé périphérique -> le cours d'eau Le Barailler -> le cours d'eau de la Dordogne. L'exploitant respectera les valeurs seuils réglementaires. De plus, le rejet des eaux de ruissellement traitées, issues des eaux météoriques, n'engendrera pas d'impact particulier sur le milieu récepteur aval. Analyse des effets réalisés dans le cadre du porter-à-connaissance : aucune conséquence sur l'objectif de bon état du cours d'eau.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie ne génère pas d'effluents industriels.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La déchèterie ne génère que peu de déchets ( quelques DIB, déchets verts liés à l'entretien des espaces verts et quelques déchets dangereux (notamment pour la vidange du séparateur d'hydrocarbures)). De la même manière que dans le fonctionnement actuel, les déchets générés par la déchèterie seront pris en charge par les filières spécialisées.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie n'est située dans aucun périmètre de protection d'un monument historique.  La végétation autour de la parcelle de la déchèterie permettra de masquer la plateforme de déchets verts. De plus, la hauteur des déchets verts sera inférieur à 2 mètres, limitant ainsi les éventuelles nuisances paysagères.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune modification des activités humaines prévues.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les terrains adjacents sont des terrains agricoles vinicoles selon le PLU de la commune de St Pierre d'Eyraud. Aucun de ces terrains adjacents ne font l'objet d'un avis de l'autorité environnementale de Nouvelle-Aquitaine d'un quelconque projet approuvé.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet prévoit l'aménagement d'un système de gestion et de traitement des eaux de ruissellement. Cet aménagement comprend un réseau de collecte, un décanteur dégrilleur, un bassin de rétention dimensionné sur la base d'un événement de pluie décennal et un séparateur hydrocarbures avant rejet dans le fossé Nord.

Cet ouvrage permettra également de retenir les eaux d'extinction associées à un éventuel incendie.

Il s'agit d'une amélioration par rapport au fonctionnement actuel qui ne dispose pas de capacité de régulation et de rétention des eaux.

En cas de pollution ou d'incendie, une vanne d'obturation positionnée en sortie du bassin de rétention, permettra de contenir les eaux susceptibles d'être polluées.

Enfin, comme indiqué précédemment, contrairement au fonctionnement actuel, la déchèterie disposera également d'une réserve permanente d'eau destinée à la lutte contre l'incendie.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'attache à améliorer la fluidité et la sécurité du trafic en haut de quai. En effet, la création d'une plateforme de dépose de déchets verts permettra de désengorger le haut de quai. De plus, une voie d'accès à la plateforme de déchets verts sera aménagée et distincte de la voie d'accès au haut de quai.

Le projet prévoit l'aménagement d'un système complet de traitement des eaux de ruissellement et la mise en place sur site de moyens de lutte contre l'incendie (réserve permanente d'eau).

Le projet ne générera pas de nuisances supplémentaires (pas d'augmentation de l'activité, pas de trafic supplémentaire) et il améliorera le fonctionnement actuel.

Au regard de ces éléments, il ne semble pas que le projet nécessite une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Porter-à-connaissance

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

**SMD3**  
La Rampinsolle  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER  
Tél.: 05 53 45 58 90 - [www.smd3.fr](http://www.smd3.fr)

LE DIRECTEUR

  
**Sylvain MARTY**



ÉVOLUTIONS SUR LA DECHETERIE  
DE SAINT PIERRE D' EYRAUD (24)

---

**ANNEXES CERFA CAS PAR CAS**

*A6/C/DTSM – Mai 2020*



## **ANNEXES**

**Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

**Annexe 2 : Plan de localisation (1/25 000)**

**Annexe 3 : Reportage photographique**

**Annexe 4 : Plan d'ensemble (1/1 000)**

**Annexe 5 : Plan des abords (1/2 500)**

**Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio  
n

Nom de la voie

La Rampinsolle

Code postal

2 4 6 6 0

Localité

Coulounieix-Chamiers

Pays

Tél

553455890

Fax

Courriel

contact@smd3.fr

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

PALVADEAU

Prénom

Audrey

Qualité

Responsable QSE au SMD3

Tél

553455496

Fax

Courriel

a.palvadeau@smd3.fr

**En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.**

## Co-maîtrise d'ouvrage

**Annexe 2 : Plan de localisation (1/25 000)**



Déchèterie

**SMD3  
Déchèterie de St Pierre d'Eyraud (24)**

**Carte de Localisation**

Fond : Scan 1000 IGN  
Source : IDEE\_18\_03\_2020

Echelle : 1/ 25 000

Référence : A6CDTSM

I.D.E ENVIRONNEMENT  
4 rue Jules Védrynes  
31031 Toulouse Cedex 4  
Tel : 05.62.16.72.72



## **Annexe 3 : Reportage photographique**

Un reportage photographique de l'environnement extérieur et de l'environnement intérieur de la déchèterie a été réalisé le 20 mai 2020 afin d'apporter des éléments paysagers à la demande d'examen au cas par cas de la déchèterie de Saint-Pierre-d'Eyraud.

### 1. Reportage photographique de l'environnement extérieur

La localisation des différentes prises de vues présentées dans ce chapitre est donnée par la carte suivante :



**Présentation des photographies prises depuis l'extérieur du site**

La déchèterie est accessible depuis la route du Coutou, en bon état et dégagée. Depuis le rond-point de la route du Coutou, la déchèterie n'est pas visible.



**Photo extérieur 1 - Route de Coutou**

Depuis les terrains à l'Ouest de la déchèterie, la végétation présente permet de masquer les équipements de la déchèterie, n'entraînant pas de nuisance paysagère de ce côté. A noter que l'habitation la plus proche de la déchèterie se situe sur ce côté Ouest.



**Photo extérieur 2 - Côté Ouest**

Au Nord de la déchèterie s'écoule le fossé dans lequel la déchèterie rejette actuellement ses eaux de ruissellement. L'exutoire du rejet des eaux de ruissellement de la déchèterie sera inchangé dans le cadre du projet, mais sera accompagné d'un débit régulé et d'un système de traitement des eaux avant rejet.



**Photo extérieur 3- Fossé Nord**

Depuis la zone d'habitations localisée au Nord-Est de la déchèterie, l'environnement paysager au Nord ne permet pas de masquer la déchèterie. Toutefois, la déchèterie est existante et les nouveaux aménagements prévus tels qu'une plateforme de déchets verts, un bassin de rétention et une bache incendie, ne seront pas visibles depuis ce point de vue.



**Photo extérieur 4- Depuis la zone d'habitations Nord-Est**

Depuis la route des Masseries, donnant accès aux lotissements Nord-Est et où le fossé est busé, la déchèterie est légèrement masquée par la prédominance de l'environnement local agricole.



**Photo extérieure 5- Depuis le busage du fossé**

Depuis le côté Est de la déchèterie, les vignes permettent de masquer en partie la déchèterie de Saint Pierre d'Eyraud. Le haut de quai existant est visible mais s'intègre correctement dans l'environnement paysager.



**Photo extérieure 6- Depuis le côté Est**

## 2. Reportage photographique de l'environnement intérieur

La localisation des différentes prises de vues présentées dans ce chapitre est donnée par la carte suivante :



**Présentation des photographies prises depuis l'intérieur du site**

La zone dédiée à l'entrée de la déchèterie est large et dégagée permettant la manœuvre des camions. La déchèterie dispose d'un portail fermé en dehors des horaires d'ouvertures et est clôturée empêchant toute intrusion non autorisée. Enfin, un panneau à l'entrée de la déchèterie renseigne les horaires d'ouverture et la liste des déchets acceptés sur site.



**Photo intérieure 1- Entrée de la déchèterie**

La voie d'accès à la déchèterie débouche sur deux voies : une pour accéder au haut de quai (à gauche de l'image) et une autre donnant accès au bas de quai (à droite de l'image). Un panneau d'interdiction est positionné au niveau de la voie d'accès au bas de quai, signalant aux usagers que cet accès est réservé aux camions et au personnel de la déchèterie.

Dans le cadre du projet, une troisième voie sera aménagée (à gauche de l'accès au haut de quai) pour accéder à la plateforme de dépose de déchets verts.



**Photo intérieure 2- Voies d'accès internes**

Le haut de quai est dégagé et propre. Le bâtiment d'accueil de la déchèterie se situe à droite à l'entrée du haut de quai.



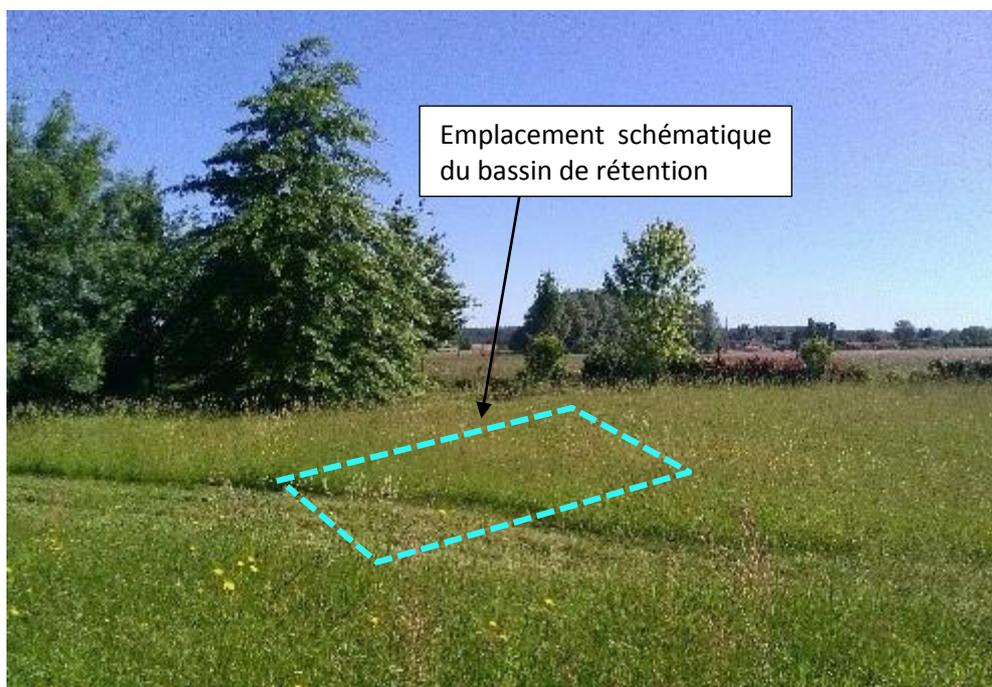
**Photo intérieur 3- Haut de quai**

Le bas de quai est bien entretenu et large pour permettre les mouvements de rotation des camions. Dans le cadre du projet, le bas de quai sera élargi vers le fond pour faciliter l'accès des camions de chargement à la plateforme de déchets verts.



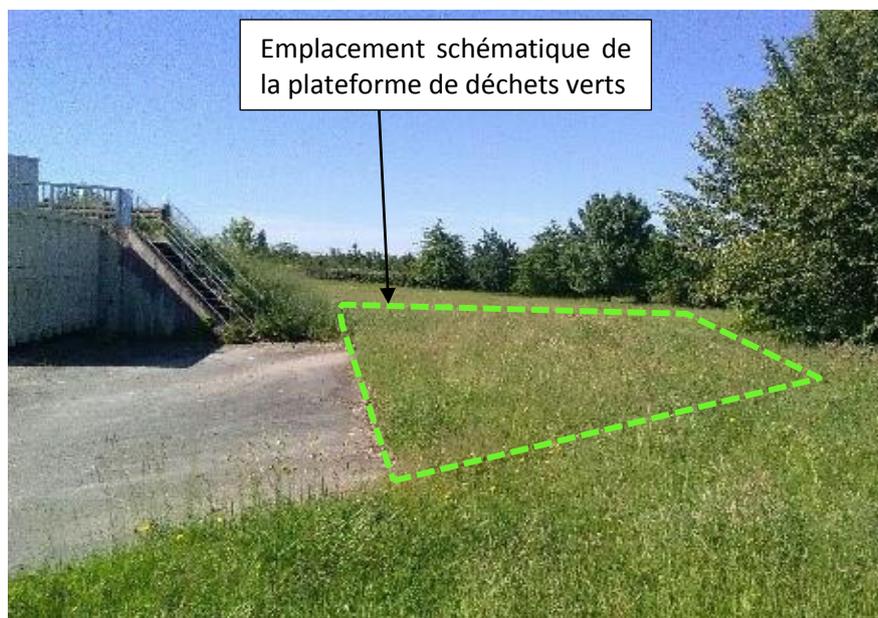
**Photo intérieur 4- Bas de quai**

La partie Nord de la déchèterie est actuellement une zone enherbée et entretenue à laquelle viendra s'ajouter un bassin de rétention dans le cadre du projet. Autour du futur bassin de rétention, des espaces verts seront conservés et entretenus.



**Figure 1 : Photo intérieure 5- Emplacement du bassin de rétention**

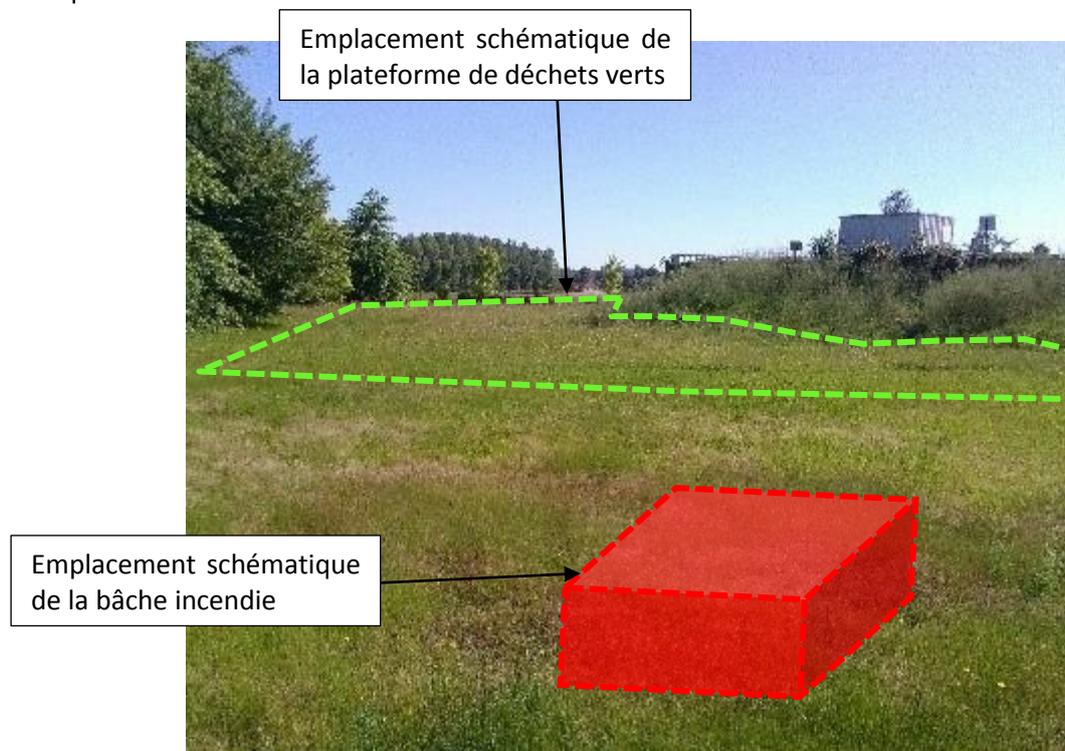
Le bas de quai sera élargi afin d'aménager la plateforme de dépose de déchets verts sur une zone actuellement enherbée et entretenue.



**Photo intérieure 6- Emplacement de la plateforme de déchets verts**

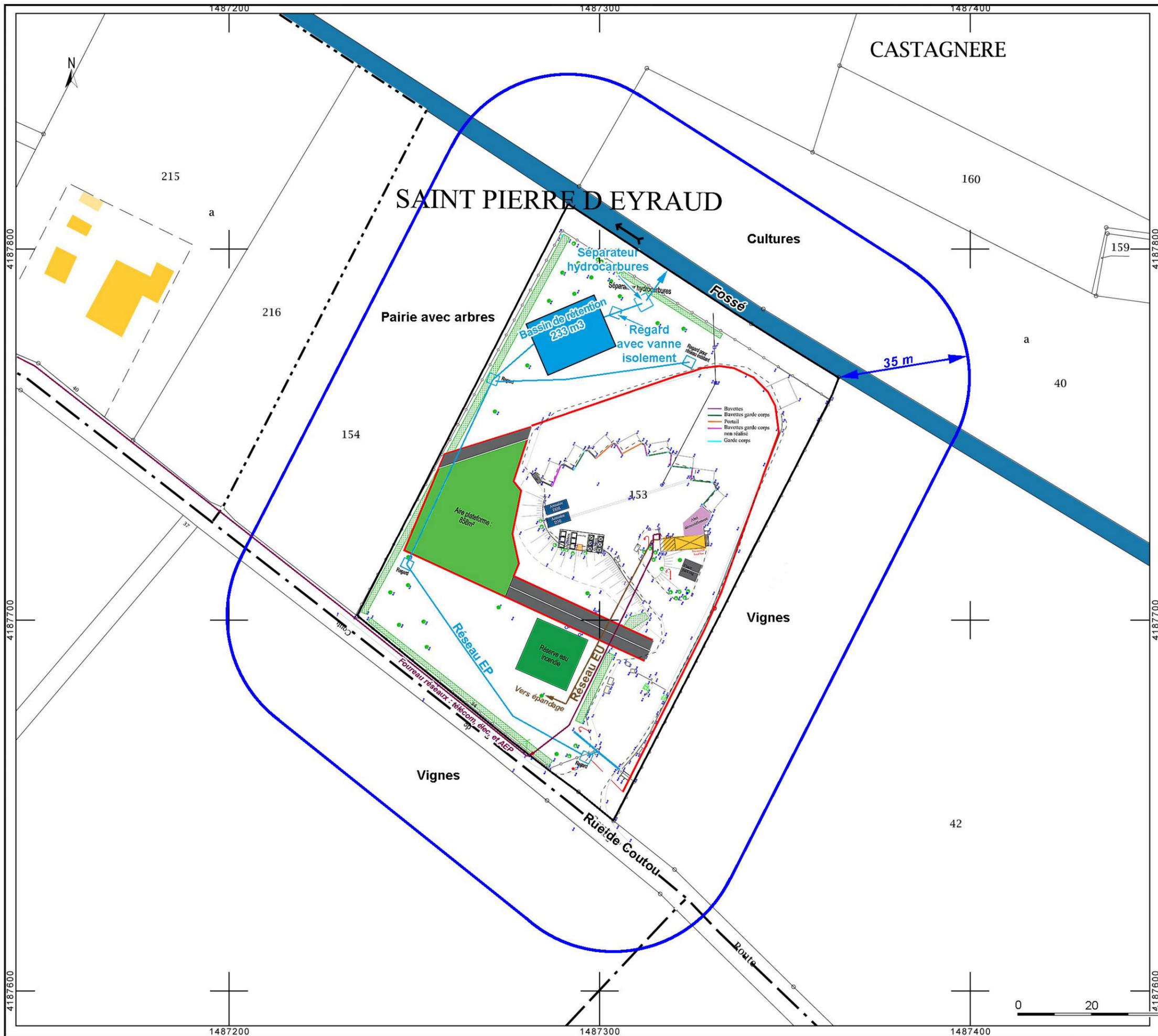
Au niveau de la zone enherbée au Sud de la déchèterie sera positionnée une bâche souple contenant les eaux pour la lutte incendie. Cet espace est dégagé.

La plateforme de déchets verts sera aménagée dans la continuité du bas de quai, en contrebas du haut de quai.



**Photo intérieur 7- Emplacement de la plateforme de déchets verts et de la bâche incendie**

**Annexe 4 : Plan d'ensemble (1/1 000)**



**SMD3**  
 Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne  
 Déchèterie de Saint Pierre d'Eyraud (47)

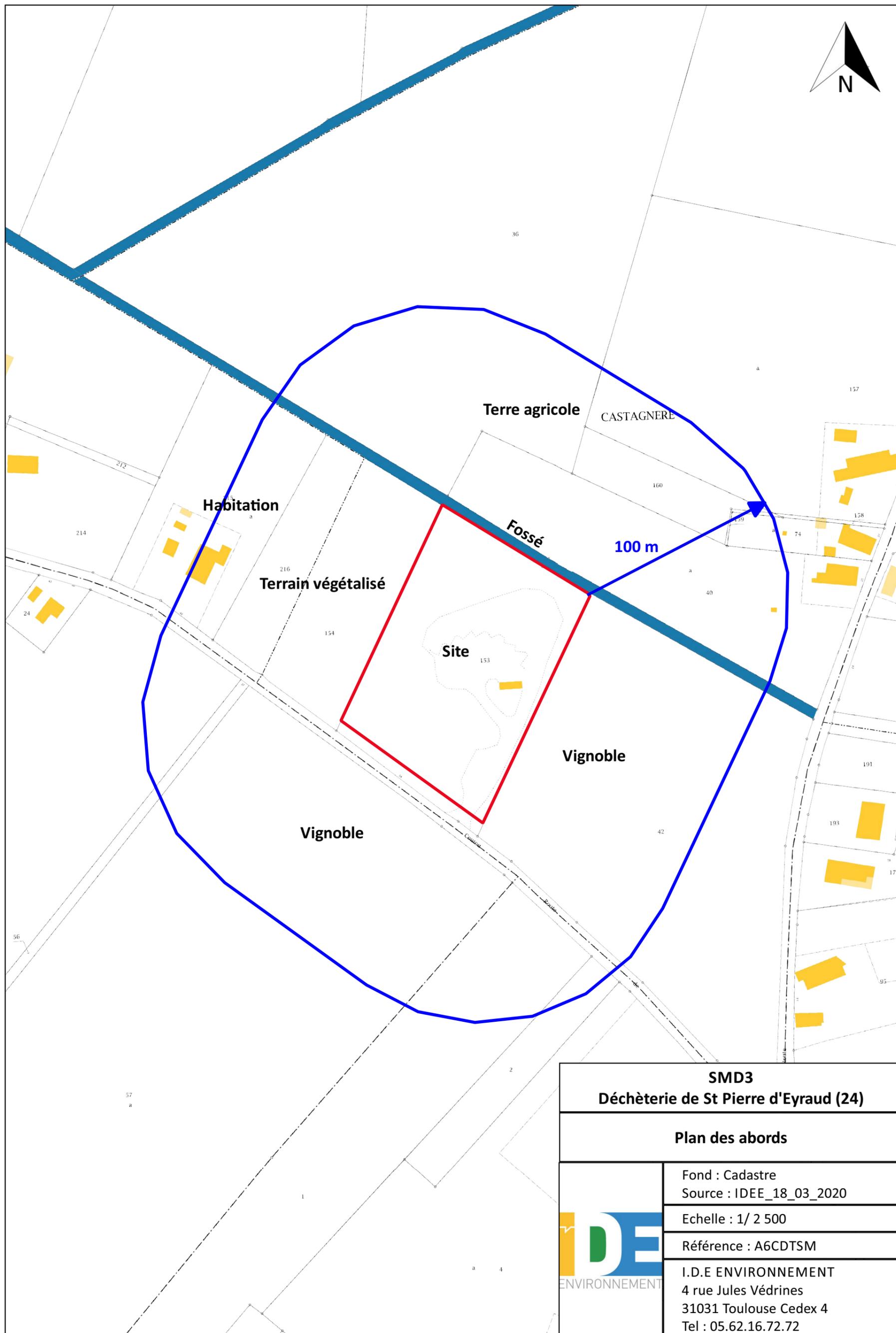
**Plan d'ensemble**

Fond : Cadastre	
Source : IDEE	
Echelle : 1/1 000	08/04/2020
Ref. : 03.02.DD.MM	A6/C/DTSM



I.D.E. Environnement  
 4, rue Jules Védrières  
 B.P.94204 31031 Toulouse Cedex 4  
 Tél : 05.62.16.72.72 - Fax : 05.62.16.72.79  
<http://www.ide-environnement.com>

**Annexe 5 : Plan des abords (1/2 500)**



**SMD3**  
**Déchèterie de St Pierre d'Eyraud (24)**

**Plan des abords**

Fond : Cadastre  
Source : IDEE\_18\_03\_2020

Echelle : 1/ 2 500

Référence : A6CDTSM

I.D.E ENVIRONNEMENT  
4 rue Jules Védrynes  
31031 Toulouse Cedex 4  
Tel : 05.62.16.72.72



